

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 6 janvier 2020 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Marc-André Routhier, René Breton, Roger Cyr, MMES Andréa Gosselin ET Cindy Grenier formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 2 décembre 2019.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des services techniques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Résolution fixant le tarif au kilomètre lors de déplacement.
13. Adhésion à l'ADMQ 2020.
14. Nomination du maire suppléant.
15. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Appalaches 2019-2022.
16. Attribution et description des responsabilités de comités aux élus.
17. Adhésion 2020 à la FQM.
18. Adhésion 2020 à Québec municipal.
19. Mandat au Centre d'archives de la région de Thetford pour la gestion documentaire.
20. Réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.
21. Offre de services de WIX pour un nouveau site internet de la municipalité.
22. Offre de service de Evimbec pour le système d'information géographique (matrice graphique) SIG-WEB version grand public.
23. Déclaration sous serment d'un voisin-lots 4 450 281, 4 450 282, 4 449 257 - Ferme I.C.P.R. et Gilles Delisle.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

24. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2020.
25. Résolution fixant le salaire 2020 de la brigadière.

TRANSPORT

26. Offre d'emploi pour un remplaçant au besoin-opérateur de la déneigeuse.
27. Appel d'offres travaux TECQ 2019-2023 -programmation #1-route 216 est.
28. Demande au programme TECQ 2019-2023 -programmation #2 -route des Érablières.
29. Appel d'offres travaux PIIRL-segment numéros 13 et 14.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

30. Transport adapté.
31. Demande concernant les chaussures de sécurité -employé temps partiel.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

32. Avis de motion et projet de règlement # 359 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 176.
33. Avis de motion et projet de règlement # 360 sur les tarifs des permis, certificats et des demandes en matière d'urbanisme.
34. Avis de motion et projet de règlement # 363 amendant le règlement de zonage numéro 175.

LOISIRS ET CULTURE

35. Projet jeux d'eau.
36. Contrat entretien ménager du Centre culturel.
37. Tarifs 2020 location du Centre culturel.
38. Tarifs 2020 location du Centre culturel Club La Gaieté.
39. Demande pour le remboursement du tarif de non-résidents au hockey.
40. Demande pour la location de tables et de chaises.
41. Plaisirs d'hiver - 2e édition.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01-01-20 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

- 02-01-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

- 03-01-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

- 04-01-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS
:

Adm. gén. :	21 487.90\$
Incendie :	2 406.10
Sécurité :	315.00
Voirie :	19 559.56
Hygiène du milieu :	13 189.51
Urbanisme :	1 644.13
Loisirs :	4 283.10
Salaires du mois :	56 027.15

TOTAL	118 912.45\$
--------------	---------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

05-01-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport

RAPPORT DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Le responsable des services techniques fait son rapport.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION FIXANT LE TARIF AU KILOMÈTRE LORS DE DÉPLACEMENT

06-01-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le tarif pour les déplacements soit fixé à 0.45 \$ du kilomètre à compter du 1^{er} janvier 2020.

ADHÉSION À L'ADMQ 2020

07-01-20

Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds paie l'adhésion de Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière, auprès de l'ADMQ pour 2020, au coût de 979.59 \$ incluant les taxes pour l'adhésion et l'assurance.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

08-01-20 Proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Alexandre Malette soit nommé maire suppléant, et ce, pour l'année 2020.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES 2019-2022

09-01-20 ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du document de consultation « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andrée Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds fasse savoir qu'elle n'a aucun commentaire à émettre étant donné que de l'enseignement y est prévu pour ces trois années.

ATTRIBUTION ET DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE COMITÉS AUX ÉLUS

10-01-20 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les responsabilités des élus soient les suivantes, et ce, pour 2020:

Équipe des TRAVAUX PUBLICS :

René Breton et Roger Cyr

- Construction, amélioration et entretien des chemins et des routes, des parcs et des espaces municipaux hors périmètre urbain;
- Acquisition de la machinerie reliée à la voirie (tracteur et équipements);
- Patrimoine-Projet FDT-Sentier pédestre ;
- Ressources humaines.

Équipe des LOISIRS, CULTURE ET FAMILLES :

Andréa Gosselin et Marc-André Routhier

- Espaces-école, centre culturel, terrain de jeux;
- Comité familles (MADA);
- Garderie Le Lionceau;
- Bibliothèque;
- Projets FDT-Abri solaire et surface de Dek hockey

Équipe des INCENDIES ET INFRA P.U. :

Alexandre Malette et Cindy Grenier

- Construction, amélioration et entretien des rues, des parcs (Jacobée, Barmainville-projets FDT-Module de jeux et Sentier lumineux) et des espaces municipaux du périmètre urbain (sauf secteur-école);
- Acquisition d'équipements et bâtiments;
- Incendie;
- Promotion industrielle et commerciale (Nouveau parc industriel);

Membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) :

Roger Cyr et Cindy Grenier

Représentant sur le comité Corporation Chemin Craig Gosford (CCCG),
chemin Saint-Jacques et chemin St-Rémi

Philippe Chabot et Cindy Gosselin

ADHÉSION 2020 À LA FQM

11-01-20 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adhère à la FQM au coût de 1182.77\$ incluant les taxes\$ pour 2020.

ADHÉSION 2020 À QUÉBEC MUNICIPAL

12-01-20 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adhère à Québec Municipal au coût de 197.37 \$ incluant les taxes pour 2020.

MANDAT AU CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE THETFORD POUR LA GESTION DOCUMENTAIRE

13-01-20 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un mandat de 3 jours soit accordé au Centre d'archives de la région de Thetford pour le déclasserment des archives municipales au coût de 690 \$, plus taxes.

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS D'ÉPURATION ET LE REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS RELIÉS AU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE.

ATTENDU QUE les étangs d'épuration devront être vidangés dans les prochaines années et que les équipements nécessaires au traitement et la distribution de l'eau potable pourraient être amenés à être réparés ou changés;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de prévoir les fonds nécessaires afin de financer, en tout ou en partie, d'éventuelles dépenses en lien avec le système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec permet à une municipalité, par l'article 1094.1, de créer, par résolution, une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses;

14-01-20 EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de MME Cindy Grenier, et

Appuyé par M. René Breton, il est unanimement résolu par les membres du conseil :

1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

2- D'affecter une somme de 5 000 \$, prise à même l'excédent de fonctionnements non affectés, pour la transférer à l'excédent de fonctionnements affecté – traitements des boues de la station d'épuration et des équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

OFFRE DE SERVICES DE WIX POUR UN NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire un nouveau site internet adapté aux nouvelles technologies avec plus de flexibilité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission de Wix au montant de 168 \$ US pour les droits d'utilisation d'une plateforme internet pour y construire nous-mêmes un nouveau site internet et que madame Cindy Gosselin est mandaté pour faire ce travail ;

15-01-20

Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par MME Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Wix au montant de 168\$ US pour le forfait de la bande passante illimité incluant : 10 Go de stockage, connexion de notre domaine qui sera gratuit pour 1 an, 1 heure de vidéo, et la suppression des publicités.

OFFRE DE SERVICE DE EVIMBEC POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (MATRICE GRAPHIQUE) SIG-WEB VERSION GRAND PUBLIC.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire offrir sur son site internet un lien pour des informations géographiques (matrice graphique) SIG-WEB version grand public pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise déjà la matrice graphique SIG-WEB par l'entremise de la firme d'évaluation Évimbec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a droit à un mois d'utilisation gratuite SIG-WEB grand public,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçue la soumission de GeoCentralis au montant mensuel de 23.00 \$ plus les taxes pour la matrice graphique SIG-WEB;

16-01-20

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de GéoCentralis au montant mensuel de 23.00\$ plus les taxes pour l'année 2020.

DÉCLARATION SOUS SERMENT D'UN VOISIN- LOTS 4 450 282, 4 450 281, 4 449 257) - FERME I.C.P.R. ET GILLES DELISLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire des immeubles contigus (lots 4 450 282 ,4 450 281, 4 449 257) à ceux visés par les demandes de Ferme I.C.R. inc. et Gilles Delisle faites à Me Maude Duval notaire de Sainte-Marie de Beauce ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une partie de la route des Érablières et de la route des Champs Fleuris Nord ;

CONSIDÉRANT QU'il y a une demande introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale pour être déclaré propriétaire des immeubles suivants :

1. Ferme I.C.P.R. inc. -une partie du lot 4 449 279(parcelle 1)
-une partie du lot 4 449 279(parcelle 2)
-une partie du lot 4 449 277

2. Gilles Delisle -une partie du lot 4 449 279

17-01-20

Proposé par M Marc André Routhier .et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

QUE la municipalité accepte la demande en acquisition judiciaire du droit de propriété de Ferme I.C.P.R. inc. et Gilles Delisle ainsi qu'aux conclusions recherchées.

QUE madame Sonia Tardif directrice générale ou Madame Cindy Gosselin secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à signer les documents légaux dans ce dossier de Me Maude Duval notaire.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS ET GARDE-FEU POUR 2020

18-01-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2020 au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Jérôme Fillion, Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Éloi Mercier (aide aux pratiques) et M. Daniel Nadeau (aide au DSI) soient engagés au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE les salaires horaires du directeur du service incendie et de ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autres que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire² horaire fixés par le conseil municipal.

QUE les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0.45 \$/km.

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton pour adoption par leur conseil respectif.

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. Marc-André Routhier et MME Andréa Gosselin se retirent des délibérations sur cette décision.

RÉSOLUTION FIXANT LE SALAIRE 2020 DE LA BRIGADIÈRE

19-01-20

Proposé par Mme Cindy Grenier et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Lisette Fournier soit engagée à titre de brigadière au salaire² journalier fixé par le conseil municipal.

QU'elle soit rémunérée les journées où ses services sont requis.

² Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

TRANSPORT

OFFRE D'EMPLOI POUR UN REMPLAÇANT AU BESOIN- OPÉRATEUR DE LA DÉNEIGEUSE

20-01-20

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le déneigement des trottoirs en remplacement soit confié à monsieur Rock Trépanier selon le salaire² horaire fixé par le conseil municipal.

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

APPEL D'OFFRES TRAVAUX TECQ 2019-2023 - PROGRAMMATION #1-ROUTE 216 EST ET PROGRAMMATION #2 -ROUTE DES ÉRABLIÈRES

21-01-20

ATTENDU QUE des travaux de décohesionnement et de pavage sont nécessaires sur la Route 216 est sur une longueur de 950 mètres ;

ATTENDU QUE des travaux de pavage sont nécessaires sur la Route des Érablières sur une longueur de 140 mètres(transition);

ATTENDU QUE les tronçons visés par la municipalité sont indiqués dans les documents préparés par SNC-Lavalin (projet no 668470);

ATTENDU QUE les programmations 1 et 2 de la TECQ 2019-2023 devront être acceptées par la Direction générale des infrastructures du MAMHI avant d'octroyer le contrat au soumissionnaire retenu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des soumissions soient demandées pour l'exécution des travaux selon les plans et devis préparés par SNC Lavalin ;

QUE ce projet soit réalisé en tout ou en partie conditionnellement aux disponibilités budgétaires;

QUE le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient disponibles sur le site du SE@O;

QUE l'appel d'offres soit publié dans le Courrier Frontenac et sur le site SE@O;

QUE, comme prévu à l'article 961.2, une estimation ait été faite en regard de ces travaux.

DEMANDE AU PROGRAMME TECQ 2019-2023 - PROGRAMMATION #2 -ROUTE DES ÉRABLIÈRES

22-01-20

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution de Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été

confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'habitation de la programmation de travaux no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'habitation ;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles.

APPEL D'OFFRES TRAVAUX PIIRL-SEGMENTS NUMÉROS 13 ET 14

ATTENDU QUE les travaux sont prévus au PIIRL pour la route des Chutes pour le segment 13 sur une longueur de 2640 mètres linéaires et pour le segment 14 sur une longueur de 1800 mètres linéaires ;

ATTENDU QUE les tronçons visés par la municipalité sont indiqués dans les documents préparés par SNC-Lavalin (segment 13 projet no 664947 et segment 14 projet no 647083);

ATTENDU QUE la programmation du RIRL-volet devra être acceptée par le ministre des Transports avant d'octroyer le contrat au soumissionnaire ;

23-01-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des soumissions soient demandées pour l'exécution des travaux selon les plans et devis préparés par SNC Lavalin ;

QUE ce projet soit réalisé en tout ou en partie conditionnellement aux disponibilités budgétaires;

QUE le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient disponibles sur le site du SE@O;

QUE l'appel d'offres soit publié dans le Courrier Frontenac et sur le site SE@O;

QUE, comme prévu à l'article 961.2, une estimation ait été faite en regard de ces travaux.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

TRANSPORT ADAPTÉ 2020

24-01-20

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2020 au montant de 2.51\$ par habitant ; soit pour un nombre de 691 habitants pour une contribution totale de 1734.41\$.

QUE les prévisions budgétaires 2020 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

QUE la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

DEMANDE CONCERNANT LES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ - EMPLOYÉ TEMPS PARTIEL

25-01-20

Proposé par M Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte de verser un montant de 150.00\$ pour une période de 2 ans aux employés exposés à des risques de blessure aux pieds (travaux dangereux, engelures, contact avec des matières qui sont corrosives).

L'employé doit également cumuler un minimum de 500 heures de travail par année.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT # 359 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION NUMÉRO 176.

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 359 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 176.

DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 359

26-01-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le premier projet du règlement numéro 359 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 176.

QUE l'assemblée publique de consultation soit tenue le lundi 3 février 2020 à 19h00 à la salle l'Amicale.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT # 360 SUR LES TARIFS DES PERMIS, CERTIFICATS ET DES DEMANDES EN MATIÈRE D'URBANISME.

AVIS DE MOTION est donné par M. Marc- André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 360 sur les tarifs des permis, certificats et des demandes en matière d'urbanisme.

DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 360

27-01-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le premier projet du règlement numéro 360 sur les tarifs des permis, certificats et des demandes en matière d'urbanisme.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT # 363 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 175.

AVIS DE MOTION est donné par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 363 amendant le règlement de zonage numéro 175.

DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 363

28-01-20

Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le premier projet du règlement numéro 363 amendant le règlement de zonage numéro 175 soit et est adopté.

QUE l'assemblée publique de consultation soit tenue le lundi 3 février 2020 à 19h00 à la salle l'Amicale.

LOISIRS ET CULTURE

PROJET JEUX D'EAU

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique d'ici le 21 février 2020;

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté SNC Lavalin de Thetford Mines pour obtenir un plan préliminaire et une estimation des coûts du projet des jeux d'eau sur le lot # 4449051 appartenant à la municipalité ;

29-01-20

Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds :

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds autorise la présentation du projet de Jeux d'eau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désigne, madame Cindy Gosselin secrétaire-trésorière adjointe et chargé de projet ainsi que madame Sonia Tardif directrice générale comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

***CONTRAT ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE CULTUREL
TARIFS 2020 LOCATION DU CENTRE CULTUREL.***

30-01-20 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat d'entretien ménager du Centre culturel, accordé à Mme Nathalie Guay en 2009, soit renouvelé pour l'année 2020 ².

²Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

TARIFS 2020 LOCATION DU CENTRE CULTUREL

31-01-20 Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les tarifs 2020 pour la location du Centre culturel soient les suivants :

Amicale – réunion :	100 \$ plus les taxes
Amicale – repas et soirée :	150 \$ plus les taxes
Gymnase, Amicale et cuisine :	300 \$ plus les taxes
Local patinoire :	75\$ plus les taxes (résidents) 150\$ plus les taxes (non-résidents)
Organismes locaux :	gratuit à titre de contribution municipale

***TARIF 2020 LOCATION DU CENTRE CULTUREL CLUB LA
GAÏÉTÉ.***

32-01-20 Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le tarif 2020 pour la location du Centre culturel au Club La Gaïeté soit de 500 \$, plus taxes pour la tenue de leurs activités.

***DEMANDE POUR LE REMBOURSEMENT DU TARIF DE NON-
RÉSIDENTS AU HOCKEY***

33-01-20 Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 157.25\$ soit remboursé à madame Geneviève Breton en compensation d'une partie des frais de non-résidents lors de l'inscription de leur enfant au Centre Excellence Hockey.

DEMANDE POUR LA LOCATION DE TABLES ET DE CHAISES

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de madame Catherine Grenier-Pouliot et de monsieur Jérôme Dion pour la location de 110 chaises, de 9 tables rondes et de 5 tables rectangulaires pour un mariage le 6 juin 2020 au site Patrimonial de Saint-Jacques de Leeds;

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire du bâtiment Model School situé sur le site Patrimonial;

34-01-20

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité mette à la disposition des locateurs du Model School ; les chaises et les tables qui sont entreposées au Centre Culturel selon les modalités suivantes :

- location des chaises=1.00\$ chacune
- location des tables (rectangles et rondes) = 10.00\$ chacune
- le transport aller et retour du matériel loué est à la charge du locateur.

PLAISIRS D'HIVER- 2 IÈME ÉDITION

La journée Plaisirs d'hiver aura lieu cette année le dimanche 16 février 2020. Le détail des activités qui seront présentées sera connu par le biais du Journal Échos en début février.

DIVERS

-suivi sécurité des usagers route 112 & coin Martin Drouin

-

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

35-01-20

Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h50.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière